



DEMANDE D'INSCRIPTION
PÔLE D'ACCUEIL DES MOINS DE 3 ANS
Enfants nés entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2017
ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

ENFANT

NOM : Prénom :
Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
Sexe : Féminin Masculin Nationalité :
Domicile de l'enfant :

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Père Mère Tuteur Autre (à préciser) :

SITUATION FAMILIALE

Marié(e) Pacsé(e) Union libre Divorcé(e) Séparé(e) Célibataire Veuf(ve)

PARENT 1

PARENT 2

Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Tél. fixe : Tél. portable : Mail : Etes-vous disponible sur le temps scolaire ? Oui / Non* * barrer la mention inutile	Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Tél. fixe : Tél. portable : Mail : Etes-vous disponible sur le temps scolaire ? Oui / Non* * barrer la mention inutile
---	---

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Mode de garde actuel de l'enfant :
- Langue parlée à la maison* : Français Autre langue : (*cocher la mention correspondante)
- Propriété de l'enfant* : Acquis En cours d'acquisition Non acquise (*cocher la mention correspondante)
- Fournir une lettre de motivation (par la famille ou par l'organisme demandeur).

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- Livret de famille (page des parents et de l'enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- Document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires (carnet de santé).
- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture EDF, quittance de loyer, taxe foncière ou d'habitation).
- Attestation d'assurance nominative avec le nom et le prénom de l'enfant.

Date :

Signature parent 1 :

Signature parent 2 :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

AVIS DE LA COMMISSION

Reçu au Service Enseignement, le par

Favorable / Défavorable

Secteur scolaire :

Signature :

Pôle d'accueil – 3 ans : TPS - Breuil Maternelle

Informations relatives à l'inscription

Au Pôle d'accueil des – 3 ans – année scolaire 2019/2020

CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

*Le dispositif vise à respecter le rythme de chaque enfant. L'accueil sera adapté en fonction de ses besoins pour une adaptation réussie.

*Le projet du dispositif implique des rendez-vous réguliers entre l'enseignante et les parents ainsi que la participation des parents aux activités de la classe. Une disponibilité des parents, ou de l'un d'entre eux, est vivement souhaitée.

*L'inscription aux activités périscolaires (restauration, garderie, ...) n'est pas possible.

*Les horaires d'entrée et de sortie ainsi que le temps scolaire peuvent être adaptés aux besoins des enfants (adaptation à l'école, fratries dans une autre école). Ils seront établis après entretien avec l'enseignante.

*L'inscription à ce dispositif engage la famille au respect des objectifs et modalités de ce dispositif d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Un protocole sera signé entre la municipalité, l'école et les familles.

*A l'issue de l'année passée dans ce dispositif, chaque enfant rejoindra son école de secteur (pas de dérogation possible).

Le Service Enseignement

Ville de Chevigny-Saint-Sauveur